



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2014**

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 20 OCTOBRE 2014

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce vingtième jour du
mois d'octobre 2014, à 19 h 00.

Sont présents : Monsieur le conseiller André Fournier
 Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
 Madame la conseillère Nathalie Laprade
 Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont absents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
 Madame la conseillère Sandra Gravel

Sont aussi présents : Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier
 Monsieur le directeur adjoint à l'urbanisme Pascal Bérubé
 Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation de l'avis de convocation
2. Avis de motion modifiant le règlement numéro 1258-2014 révisant le plan d'urbanisme suite à un avis de non-conformité de la MRC de La Jacques-Cartier
3. Avis de motion modifiant le règlement numéro 1259-2014 remplaçant le règlement de zonage suite à un avis de non-conformité de la MRC de La Jacques-Cartier
4. Période de questions
5. Clôture

Le quorum étant constaté, la séance extraordinaire est ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE
PLAN D'URBANISME NUMÉRO 611-90**

Monsieur le conseiller Martin Chabot donne avis de la présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement pourvoyant à réviser le plan d'urbanisme numéro 611-90 de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ce règlement fait suite à la résolution numéro 14-153-CA du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier tenue le 15 octobre 2014.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2014

AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 623-91

Monsieur le conseiller André Fournier donne avis de la présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement pourvoyant à remplacer le règlement sur le zonage #623-91 suite à la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ce règlement fait suite à la résolution numéro 14-154-CA du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier tenue le 15 octobre 2014.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

542-2014

CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le maire Pierre Dolbec
ET RÉSOLU de clore cette séance extraordinaire.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 19 h 10.

PIERRE DOLBEC
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER